

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/08/2025 - 22825 - 2012 B 01891 - 750 135 162 - A LA 25EME AVENUE

22 AOUT 2025

22325

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				2025	
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A LA 25 EME AVENUE 25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL			25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL		
SIRET 75013516200014					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
			Certifié conforme à l'original		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées	COMMERCE ALIMENTATION GENERALE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	3 023	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Autres dispositifs ☐	
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA			Date : 20052025 Lieu : MONTFERMEIL		
			Qualité : GERANTE		
			Nom du signataire : MLE GOVINDASSAMY JENNIFER		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2025)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
	1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	5	6	7	8				
M AGOUSSI PHILIPPE 130 RUE JEAN JAURES 95870 BEZONS	40	2024	30 000					
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					51 273		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise A LA 25 EME AVENUE										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL															
SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010	36 060		012			36 060				
			Autres *		014			016							
	Immobilisations corporelles *				028	15 540		030	14 768		772				
	Immobilisations financières * (1)				040	1 200		042			1 200				
	Total I (5)				044	52 800		048	14 768		38 032				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052							
		Marchandises *		060		110 475		062			110 475				
	Avances et acomptes versés sur commandes				064			066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		1 000		070			1 000				
		Autres* (3)		072		13 751		074			13 751				
	Valeurs mobilières de placement				080			082							
	Disponibilités				084	24 772		086			24 772				
Charges constatées d'avance*				092			094								
Total II				096	149 999		098			149 999					
Total général (I + II)					110	202 799		112	14 768		188 031				
PASSIF										Exercice N I		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					8 000					
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132										
	Report à nouveau				134					30 735					
	Résultat de l'exercice				136					2 973					
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142					41 708					
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					12 722					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 15 603)				172					79 990					
	Comptes courants d'associés				173					48 062					
	Autres dettes				175					5 550					
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176					146 323						
Total général (I + II + III)					180					188 031					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	833					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A LA 25 EME AVENUE

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210			
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	247 717	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	247 717	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	130 393
	Variation de stock (marchandises)*					236	5 258
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	38 757
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	1 198
	Rémunérations du personnel*					250	56 531
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	15 883
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)					255	320
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)					259	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					260	
Total des charges d'exploitation (II)					264	248 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(623)	
Produits financiers (III) 280 2 812 Charges financières (V)					294		
Produits exceptionnels (IV)					290	833	
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))					347	50	
(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))					348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	2 973	
B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312	2 973	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	50
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés					247	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*					248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))					249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
			JEL (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		350	
			Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
			Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
			Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
			Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
			Deduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
			Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col.1 Déficit col.2					352	3 023	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col.1 Déficit col.2					370	3 023	

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	36 060	402		404		406	36 060	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 540	442		444		446	15 540	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 200	482		484		486	1 200	
TOTAL		490	52 800	492		494		496	52 800	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	14 448	532	320	534		536	14 768
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	14 448	572	320	574		576	14 768

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
	①	②	③	④	⑤						
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599			

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		982 ter
Déficits reportables		983
Déficits de l'exercice		984
Total des déficits restant à reporter		860
		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	49 708
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 651
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	247 717
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	833
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	248 550
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	133 055
Variation négative des stocks		145	5 258
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	16 066
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	20 028
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	174 408
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137	74 143
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	74 143
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	248 550
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LA 25 EME AVENUE

ADRESSE (voie) 25 rue du GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 93370

VILLE MONTFERMEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom de famille	GOVINDASSAMY	Prénom(s)	JENNIFER
Nom d'usage		% de détention	50	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	29121983	N° Département		Commune	
Adresse : N°	65	Voie	ALLEE D'AUMALE	Code Postal	93190
		Commune	LIVRY GARGAN	Pays	
Titre (2)	M	Nom de famille	GOUSSI	Prénom(s)	PHILIPPE
Nom d'usage		% de détention	40	Nb de parts ou actions	40
Naissance : Date	02041976	N° Département		Commune	
Adresse : N°	65	Voie	ALLEE D'AUMALE	Code Postal	93190
		Commune	LIVRY GARGAN	Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise A LA 25 EME AVENUE

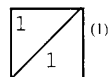
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	AGOUSSI	Prénom(s)	ADE JEAN PACOME
Nom d'usage		% de détention	10	Nb de parts ou actions	10
Naissance : Date	09051989	N° Département		Commune	
Adresse : N°	14	Voie	BOULEVARD EMILE ZOLA 14002 RESIDENCE DE LA FORESTIERE		
Code Postal	93390	Commune	CLICHY SOUS BOIS	Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LA 25 EME AVENUE

ADRESSE (voie) 25 rue du GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 93370

VILLE MONTERMEIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES VERBAL DE LA REUNION DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à 14 heures, les associés de la société A LA 25^{ème} AVENUE S.A.R.L au capital de 8 000 euros, se sont réunis au siège social sur convocation faite par la gérance en assemblée générale ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame GOVINDASSAMY Jennifer, la gérante.

La feuille de présence, certifiée exacte par la gérance permet de constater que tous les associés sont présents.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

En conséquence, la gérance met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport du gérant,
- Le rapport spécial du gérant,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Après quoi, la gérance déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et documents comptables ci-dessus énumérés à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le gérant rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports de la gérance,
- Approbation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée des rapports de la gérance. Diverses observations sont échangées entre les associés ; personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuvent le compte de résultat, l'annexe et le bilan dans toutes leurs parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve ce rapport en ses termes et conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, dans sa totalité au crédit du compte report à nouveau pour la somme de 2 973 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour effectuer les formalités de publicité des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, qui a été signé par tous les associés présents.

LES ASSOCIES

Mme GOVINDASSAMY Jennifer



M. AGOUSSI Philippe



M. AGOUSSI Adé



A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A PRESENTER A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, je vous ai réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de ma gestion et vous présenter le rapport sur la situation de notre société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Pour répondre aux dispositions de l'article L 340 alinéa 2 résultant de la loi du 30 avril 1983, le présent rapport exposera successivement la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus, ses activités en matière de recherche et de développement.

Pour vous présenter succinctement les comptes annuels, nous avons négligé les centimes, mais la comptabilité a été tenue en euros et centimes.

L'activité et les résultats de l'exercice clos, portent sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Tous les documents nécessaires à la bonne information des associés ont été mis et tenus à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires, à savoir :

- LES COMPTES ANNUELS
- LE BILAN
- LE COMPTE DE RESULTAT
- LE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION

Nous vous précisons que les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

Principaux postes du bilan :

	(N)	(N-1)
<u>ACTIF DU BILAN</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Immobilisations Incorporelles (Fond de commerce)	36 060	36 060
Agencement divers	15 540	15 540
Amortissement agencement divers	-14 768	- 14 128
Matériel de bureau	0	0
Amortissement de matériel de bureau	0	0
Immobilisations financières	1 200	1 200
Total de l'actif immobilisé	38 032	38 672
ACTIF CIRCULANT		
Marchandises	110 475	134 210
Clients et comptes rattachés	1 000	0
Autres Créances	13 751	13 298
Disponibilités	24 772	5 927
Charges constatées d'avance	0	0
Total de l'actif circulant	149 999	153 436
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	188 031	192 108
<u>PASSIF DU BILAN</u>		
Capital	8 000	8 000
Réserve légale		0
Report à nouveau	30 735	28 475
Résultat	2 973	2 131
TOTAL I	41 708	38 607
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées (Compte Bancaire)	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	12 722	11 309
Dettes fiscales et sociales	79 990	142 192
C/C Associés	48 062	46 358
Autres dettes	5 550	0
Produits constatés d'avance		0
TOTAL II	146 323	192 108

Principaux postes du compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT		
	(N)	(N-1)
Production vendue	247 717	227 375
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	247 717	227 375
Achats de marchandises	130 393	109 306
Achats de matières premières	0	0
Variation de stock	5 258	18 478
Autres charges externes	38 757	36 963
Impôts taxes et versements assimilés (CFE)	1 198	1 470
Rémunération du personnel	56 531	55 441
Charges sociales	15 883	9 424
Dotations aux amortissements	320	320
CHARGES D'EXPLOITATION	248 340	231 401
Total des produits	247 717	227 375
Total des charges	248 340	231 401
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 623	- 4 027
Produits financiers	2 812	2 961
Produits exceptionnels	833	2 083
Charges financières		2
Charges exceptionnelles	50	887
Impôts sur les bénéfices	0	0
BENEFICE DE L'EXERCICE	2 973	128
Avantages personnels non déductibles	0	0
Impôts et taxes non déductibles	50	0
Pénalités et amendes non déductibles		887
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICIT	3 023	1 015
Déficits antérieurs reportables		0
RESULTAT FISCAL	3 023	1 015

Comme vous pouvez le constater sur les tableaux ci-dessus ;

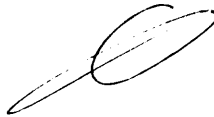
Cette année nous avons dégagé un Chiffre d'affaires de 247 717 €, en augmentation par rapport à l'année 2023, malgré l'augmentation nous avons dégagé un résultat comptable de 2 973 €.

Nous espérons une meilleure année 2025.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice comptable de 2 973 €.

En vous remerciant de votre attention et en conclusion de ce rapport, je vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont présentées et de donner quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

LE GERANT



A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Le gérant propose d'affecter la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice soit 2 973 € dans sa totalité au compte Report à Nouveau.

RESOLUTION D'AFFECTION VOTEE

Les associés décident d'affecter la totalité du résultat de l'exercice au crédit du compte Report à Nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Montfermeil, Le 30 juin 2025

LA GERANTE

Mme GOVINDASSAMY Jennifer

